



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.qc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Martin Denis 418-339-2065

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Yan Laganière 418-339-2380

Poste No 6 Stéphanie Dusablon 418-339-2948

Incendie/ Ambulance/Police : 911

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 339- 2543

Michel Ross, inspecteur municipal

Bibliothèque 339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Centre Internet 339-2055 poste 2

L'Équipe : Françoise Marcotte, Huguette

Falardeau, Sylvie Girard

Comité d'embellissement

Clément Godin 339-2508

Service des Loisirs

Marilou Chantal 339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenault 268-3993

Travaux publics

Vital Naud 339-2543

Presbytère (418) 339-2951

Denis Chouinard Prêtre

Françoise Marcotte, secrétaire

L'Éclaireur 339-2543

Mise en page : Renaude Savard

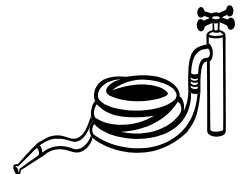
Services Québec : 1-877 644-4545.



Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur.

La Municipalité de Saint-Casimir



Prochaine publication : 31 mai 2012

Date de tombée : 15 mai 2012 (après cette date, aucun article ne sera accepté).



Abrégé de la séance extraordinaire du 19 mars 2012:

Rue des Moissons : Possibilité d'établir le branchement de l'égout domestique via la rue Bélanger.

Demande d'un certificat d'autorisation au Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs dans le cadre du projet de développement domiciliaire de la rue des Moissons et de son raccordement aux services municipaux situés, entre autres, à l'intersection des rues Bélanger et Mgr Douville.

Indication au promoteur du projet de la Maison des Pionniers que le branchement des services devra se faire à partir du boulevard de la Montagne près du pont qui enjambe la rivière Niagarett.

Date de livraison des terrains : la municipalité s'engage à faire tout en son pouvoir pour rendre disponibles les terrains (rue des Moissons) prêts à construire pour la mi-juillet 2012.

Abrégé de la séance ordinaire du 10 avril 2012 :

Avis de motion relatif au Règlement concernant un Programme de réhabilitation de l'environnement pour la Mise aux normes des installations septiques.

Demande de soumission sur invitation à des firmes d'ingénieurs concernant la mise en place d'un système de traitement de l'eau potable par nanofiltration pour le réseau d'aqueduc du Pied de la montagne. Cette dépense sera incluse à la programmation des travaux en lien avec la taxe fédérale sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Formation d'un comité de travail relatif au calcul des unités animales.

Adoption de la tarification 2012 pour les inscriptions au terrain de jeu.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 14 mai 2012 à 20h00.

René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier

CIVISME SVP

La municipalité vous **réitère de ne pas déposer** de meubles ou de gros objets à côté des conteneurs à déchets situés derrière le Centre Paroissial, afin que cet endroit ne ressemble pas à un dépotoir. Merci!

La municipalité de Saint-Casimir

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veillez prendre note que le bureau de la municipalité sera fermé le lundi 21 mai 2012 pour la journée nationale des Patriotes.

Les abris tempo sont permis du 15 octobre au 15 mai. Nous vous demandons de respecter cette réglementation.

N'oubliez pas le 2^{ème} paiement des taxes municipales le 31 mai 2012.

La municipalité de Saint-Casimir

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Service d'émission de permis et certificats d'autorisations

Les rôles du service d'émission de permis et certificats de Saint-Casimir

Le rôle du service d'émission de permis et certificats d'autorisations est la diffusion d'informations aux citoyens, la gestion des permis au sein de la municipalité ainsi que l'application des règlements.

Les règlements permettent :

- d'établir les obligations et les droits des citoyens et cela, dans le but de protéger leur qualité de vie ;
- d'acheminer de façon conséquente la planification au plan de réalisation ;
- de guider les individus vers la réalisation de projet de construction valable et d'aménagement de qualité ;
- d'assurer leur bien-être et leur sécurité.

En résumé, ce service :

- administre et applique les différents règlements d'urbanisme;
- planifie l'aménagement du territoire en fonction des besoins du milieu et répond aux demandes de particuliers relativement au zonage ;
- applique les règlements sur le captage des eaux souterraines et sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, r.22) ;
- vérifie la conformité de différentes lois provinciales dont la salubrité dans les logements.

Des conseils précieux à retenir

Vous projetez...

... d'acheter une propriété résidentielle, commerciale ou autre ?

... de partir en affaires ?

... de déménager votre commerce ?

... de faire effectuer certains travaux de rénovation, d'aménagement paysager ?

... d'installer une piscine ou toute autre projet ?

Il est toujours recommandé, voire même indispensable, de vérifier auprès du service:

- la nécessité d'obtenir un permis ;
- les usages autorisés ;
- la conformité de la propriété aux règlements municipaux ;
- le moyen d'évacuation des eaux usées et l'alimentation en eau potable.

Pourquoi un permis ou un certificat d'autorisation est-il nécessaire ?

Pour s'assurer que les travaux de construction, de rénovation, d'aménagement de terrain projeté respectent les normes de la municipalité en matière de zonage, de sécurité des personnes, d'architecture, de qualité des constructions et de protection de l'environnement. Cette procédure permet d'obtenir un environnement urbain plus harmonieux et sécuritaire.

Il est important de mentionner qu'un permis n'est pas un simple carton que l'on doit afficher lors des travaux.

Le délai maximum pour le traitement d'une demande de permis ou de certificat d'autorisation est de trente jours à compter de la réception de tous les documents exigés. Toutefois, pour les travaux mineurs, le permis ou le certificat peut être émis sur le champ ou dans un délai de quelques jours. En règle générale, l'inspecteur sera disponible pour vous recevoir, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un rendez-vous, selon l'horaire suivant : **Lundi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00**

Note : Il est toujours préférable de vérifier la disponibilité de l'inspecteur avant de vous déplacer afin de vous assurer que celui-ci est disponible.

Michel Ross

Responsable de l'émission des permis et certificats



AVIS PUBLIC IMPORTANT

Le printemps est arrivé et la mode de balayer le devant de votre propriété est de mise et c'est très bien. **Mais ce qui n'est pas correct, c'est d'arroser l'asphalte de la rue et votre entrée de maison avec un boyau d'arrosage.** Les pluies printanières ont coutume de faire le travail.

Il est strictement défendu de faire ce travail en utilisant l'eau du service d'aqueduc de votre municipalité, sous peine d'amendes, soyons vigilant...

N'attendez pas les grosses chaleurs pour remplir votre piscine.

La Municipalité

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT (E)

Préposé à l'entretien et aux espaces verts

Descriptions des tâches: En collaboration avec le directeur des travaux publics, et sans limiter la description des tâches à être effectuées, il s'agit entre autres, de gratter le terrain de balle et de soccer, faire les lignes et voir à la propreté des lieux. Tondre la pelouse de nos espaces verts. Assister et aider les employés municipaux dans leurs travaux.

Exigences : Être étudiant, âgé de 16 ans et plus, avoir les aptitudes requises pour effectuer divers travaux manuels.

Horaire de travail : 8 semaines, environ 40 heures par semaine, commençant à la fin juin ou début juillet.

Salaire : Selon le salaire minimum en vigueur.

Vous devez faire parvenir votre CV au plus tard le 15 mai 2012, 16h00, au bureau de la municipalité au 220, boul. de la Montagne, Saint-Casimir, G0A 3L0. Pour informations : 418-339-2543

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

Dans le cadre d'un projet novateur intitulé « Nos générations à l'œuvre », la Télévision Communautaire Portneuvoise entamera sous peu l'enregistrement d'une série de dix émissions portant sur l'histoire de personnes qui ont façonné, qui façonnent et qui façonneront l'histoire des communautés locales de la MRC de Portneuf.

Premier arrêt : Saint-Casimir. À cet effet, la population est invitée à venir assister à l'enregistrement de cette émission le **mercredi 9 mai** à compter de 19h30 à la chapelle de l'Auberge du Couvent (prière d'arriver une quinzaine de minutes à l'avance).

Voilà une belle occasion pour nous de démontrer notre dynamisme en tant que communauté.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!



Réunion des Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 2 mai 2012 à 16h15 (trimestrielle à 16h00) au restaurant Chavigny. Elle sera suivie du souper à 18h00, avec conjoints, pour souligner la Fêtes des Mères. Menu à la carte. Apportez un cadeau neuf pour le tirage. Portez votre épinglette! Couronnement de l'aïeule, la grand-mère et la mère de l'année. Bienvenue à toutes!!!

Renaude Savard, rédactrice

Entraide Saint-Casimir

Nous aurions grand besoin de vêtements d'enfants 0-5 ans ainsi que tout autre vêtement. Vous pouvez les apporter à l'ouvroir au 220, Boul. de la Montagne en tout temps, mais **veuillez téléphoner aux responsables pour les aviser que des sacs ont été déposés devant l'entrée**. Merci!
Responsables : Louise : 418-339-2615 ou Louissette : 418-339-2765



Le Comité de l'entraide

Voyages Marie-Berthe

Spectacle « Le retour de nos idoles » le 5 mai au Colisée Pepsi à Québec. Nouvelle distribution, avec plusieurs de nos idoles dont Ginette Reno et 16 autres artistes. Coût : 169.00\$ incluant un repas, le spectacle et le transport.

11 mai 2012 : Casino de Charlevoix, 1 repas, transport. Coût : 30,00\$

24 juin 2012 : Croisière Country Western avec Georges Hamel, embarquement sur le M/V Louis Joliet pour une croisière animée sur le fleuve de Trois-Rivières vers Québec. Diner à bord, souper à Québec. Coût : 175,00\$

Pour information et réservation : Marie-Berthe Lefebvre 418-339-2085

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis 13H00

Activités, cartes, bingo, collation

Baseball-poche : 13h30 tous les vendredis ... Bienvenue à tous !

La direction

LES FERMIÈRES... D'HIER À AUJOURD'HUI



La prochaine réunion se tiendra le 09 mai prochain à 19h00 dans la salle paroissiale. Apportez votre tasse et soyez fières de porter votre épinglette !

« Les mères humaines sont les seules créatures qui permettent à leur progéniture de continuer à les inquiéter durant leur vie entière. »

**Réalisations faites dans le mois
Mère et grand-mère de l'année
Renouvellement de l'abonnement à l'Actuelle**

INVITATION SPÉCIALE À TOUS FÊTE DES MÈRES SPECTACLE « CONTES ET MUSIQUE » AVEC RÉJEAN DENIS & RACHELLE LEBLANC

**AU CENTRE PAROISSIAL DE SAINT-CASIMIR
220, BOUL DE LA MONTAGNE
SAINT-CASIMIR**

MERCREDI 9 MAI à 20H00

COÛT : 8\$ (gâteau et breuvage à la pause)



Bienvenue à tous

Billets disponibles à l'entrée et/ou auprès de : Solange (418)339-2540, Lise (418) 339-2722, Huguette (418) 339-2957, Gaétane (418) 339-2849

Renaude Savard, vice-présidente

Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
Fonds de développement régional – volet II
Édition 2012-2013

Cap-Santé, le 10 avril 2012. - Le CLD de Portneuf s'adresse aux organismes et promoteurs portneuvois pour le dépôt de projets dans le cadre du Fonds de développement régional – volet II pour l'année 2012-2013. Ce programme de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale vise principalement à appuyer la réalisation de projets contribuant à la connaissance, à l'organisation ou à la promotion d'un territoire en vue d'en assurer le développement.

Enveloppe disponible

Chacune des MRC du territoire de la Capitale-Nationale dispose annuellement d'une enveloppe réservée à même ce fonds. Pour le présent appel de projets, Portneuf dispose d'une somme de 30 000 \$.

Admissibilité

- Organismes à but non lucratif légalement constitués.
- Coopératives ayant des activités similaires à un OBNL.
- MRC et municipalités.
- Organismes du secteur public ou parapublic.

Les projets présentés **devront avoir un caractère régional**, c'est-à-dire qu'ils devront être structurants pour le territoire de la MRC de Portneuf. Les **projets à incidence locale ne seront pas acceptés**. De plus, pour être présentés à la CRÉ, les projets doivent obligatoirement recevoir **un avis de pertinence du conseil d'administration du CLD**. De ce fait, le CLD joue un rôle de priorisation des projets. Il est à noter que c'est la CRÉ de la Capitale-Nationale qui entérine les décisions finales pour ce programme.

Cheminement d'une demande

Les documents relatifs à la présentation d'une demande sont disponibles sur le site www.cld.portneuf.com dans la section « Aides financières » sous l'onglet « [Fonds de développement régional](#) ».

Les projets dûment complétés et accompagnés des documents requis devront être déposés **au plus tard le 25 mai 2012 à 16 h 30** à : CLD de Portneuf, FDR volet II, 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0.

Pour de plus amples informations ou pour vérifier votre admissibilité, vous pouvez contacter M^{me} Stéphanie Poiré au 418 285-4616.

FABRIQUE SAINT-CASIMIR



Fête champêtre

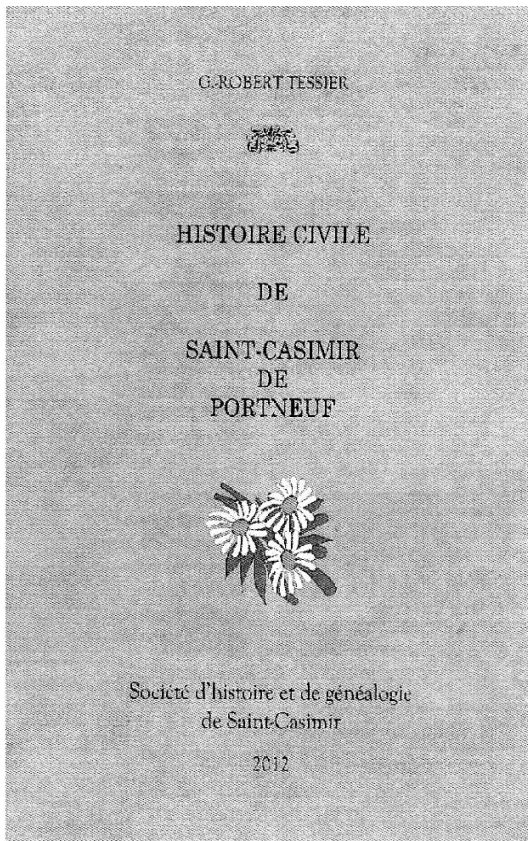
19 août 2012

Réservez votre date. Il y aura un marché aux puces à la fête champêtre, pour les personnes intéressées, vous avez deux options : soit réserver votre table à 15 \$ et vendre vos articles vous-même ou nous les donner, au profit de la Fabrique en les apportant le plus tôt possible.

Nous aurons encore la messe en plein air, suivie d'une criée, puis, une épluchette de blé d'Inde, hot dog sur place, desserts et breuvages. Il y aura un bingo et autres activités en après-midi suivi d'un souper spaghetti vers 17 h.

Cette année pour la criée, nous sommes à la recherche de commanditaires. Nous aimerions avoir des produits du terroir ou artisanaux que nous pourrions vendre pour la fabrique.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES : Vous avez des idées nouvelles qui pourraient nous aider. Vous aimeriez participer à l'organisation ou simplement donner du temps durant la journée! Nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire de cette journée un succès. Pour informations : 418-339-2951 (presbytère sur les heures de



Vient de paraître (mars 2012)

Histoire civile de Saint-Casimir de Portneuf

Auteur : **G.-Robert Tessier** 318 pages

« Il faut remonter vers 1725 pour voir des habitants à l'endroit où se trouve, aujourd'hui, Saint-Casimir de la seigneurie des Grondines. L'histoire civile de Saint-Casimir met en évidence l'organisation politique de ce territoire, ainsi que toutes les activités qui accompagnent la vie des familles. Le livre est un ensemble de faits et de décisions prises par les divers conseils municipaux : Transport et communications; Infrastructures; Politique sociale; Développement commercial et industriel; Vie sociale et culturelle; Vie scolaire; Conseils scolaires et conseils municipaux des trois municipalités.

En vente au prix de 30\$ au Secrétariat de la SHGSC 339-3130 / Auberge du Couvent 339-3232 / Presbytère 339-2951 / ou par la poste à l'adresse indiquée; dans ce cas, ajouter 8\$.

Société d'histoire et de généalogie de Saint-Casimir
510 Boul. de la Montagne Saint-Casimir G0A 3L0

Pauline Gendron secr.

145 boul. de la Montagne
St-Casimir
418 339-2770 sans frais 1 855 339-2770
Pour le plaisir d'y venir!!!



L'Ardoise fête le printemps!!!
Samedi 26 mai

De 14h à 16h : Un livre sera remis gratuitement à tous nos visiteurs.

20h : Coup de cœur « **Jeunes et folks** »

Deux couples de frères **Charles et Dominic Cyr,**
Félix-Antoine et Gabriel Gosselin.

Ils sont jeunes et talentueux, ils vous présentent de la
musique folk. Venez passer une belle soirée en compagnie
de la relève.

7\$ membre, 10\$non membre 5\$étudiants
Pour réservation 339-2770

Et le centre l'Ardoise tient à remercier toute la population de St-Casimir pour votre support. Bon
été, de retour en septembre!

Comment ça va les hommes ?

Pas toujours facile de dire comment ça va...**vraiment**. Avez-vous l'habitude de vouloir
vous débrouiller tout seul ? Vous savez pourtant que parler vous ferait le plus grand bien.
Vous auriez besoin juste de partager ce que vous vivez. Là où, vous vous sentiriez accueilli,
écouté, sans être jugé. Le Réseau Hommes Québec, c'est pour tout homme qui se questionne,
qui souhaite découvrir et accepter les multiples façons d'être un homme, et qui désire mieux
se connaître, se réaliser pleinement, s'affirmer de manière adéquate et trouver sa fierté
d'homme. Des groupes d'écoute et de paroles de 6 à 10 hommes existent un peu partout au
Québec. Un groupe se rencontre dans Portneuf une soirée par deux semaines. Pour
informations : 418 682-1193 www.rhquebec.org
Éric Trudel, parrain et membre du groupe de Portneuf

C'est le temps du grand ménage... Pensez à votre écocentre

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf met à votre disposition 3 écocentres (St-Alban, St-Raymond et Neuville) pour vous départir de vos matières. L'écocentre est un site de réemploi, de récupération et de valorisation des matières résiduelles. Pour ce qui est de la disposition uniquement de branches sur le terrain appartenant à la municipalité, celui-ci sera accessible dorénavant seulement sur rendez-vous du lundi au vendredi en communiquant au (418) 339-2543.

Coordonnées

Écocentre St-Alban

180, route 354
Téléphone : 418 876-2714

Heures d'ouverture

Maintenant ouvert à l'année les vendredis et les samedis.

Du 1^{er} avril au 30 novembre

Vendredi : 8 h à 16 h 45

Samedi : 8 h à 15 h 45

Dimanche au jeudi : FERMÉ

Matières acceptées

- le papier et le carton;
- les plastiques mous et les contenants de plastique numérotés de 1 à 7;
- le bois, les branches et les résidus d'émondage;
- les feuilles et le gazon (l'excédent de ce qui n'est pas ramassé lors des collectes spéciales);
- les résidus de jardinage, la terre et les morceaux de tourbe;
- les résidus de construction et de rénovation et démolition;
- la pierre, les briques, le béton et l'asphalte;
- les objets volumineux (encombrants) tels que les meubles, les lavabos, les appareils ménagers;
- les métaux ferreux et non ferreux (cuivre, aluminium);
- les réfrigérateurs et les congélateurs;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, huile, vernis, bouteilles de propane expirées, produits d'entretien ménager, etc.);
- les pneus avec ou sans jante (maximum 48 pouces de haut).

Admission

Le service est GRATUIT pour les citoyens selon les conditions suivantes :

- Être citoyen d'une municipalité desservie par la Régie;
- Le volume de matière apporté par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes;
- Effectuer le tri dans le conteneur approprié.

* Des frais seront applicables si le volume excède 3 mètres cubes par visite et pour le service de trieur si les matières n'ont pas été triées par le citoyen.

Important

L'écocentre est réservé à l'usage des citoyens seulement. Les commerçants et les entreprises doivent transporter leurs matières à l'écocentre de Neuville situé au 1310, Chemin du Site.

Collecte des feuilles

Il y aura une collecte d'herbes et de feuilles **le 9 mai** prochain. Étant donné que la collecte mécanisée est effective depuis le 1^{er} janvier, **les sacs de feuilles ne seront ramassés qu'à la date de la collecte spéciale.** Les herbes et feuilles doivent être disposées dans des sacs et placés en bordure de la route **la veille du jour de la collecte.** Les feuilles sont également acceptées aux écocentres de St-Alban, St-Raymond et de Neuville.

Collecte des déchets encombrants

Il y aura une collecte des déchets encombrants (monstres) **le 23 mai**. Les déchets encombrants sont les déchets dont la dimension ou le poids ne permet pas de les déposer dans un bac roulant : meubles, articles de ménage, appareils électriques, fournaies, sommiers et matelas, lits, réservoirs d'eau chaude, tapis ou tout autre objet non recyclable ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière. Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueurs d'environ quatre pieds. Un déchet volumineux ne doit pas peser plus de 126 kg et l'ensemble des déchets volumineux ne doit pas occuper un volume supérieur à 3m³.

Déchets encombrants non acceptés : pneus, bardeaux d'asphalte, réfrigérateurs, congélateurs, dalles ou blocs de ciment, blocs de pavé uni, asphalte, briques, pierres, les matériaux de construction et de rénovation, les bouteilles de propane et les produits liquides, dangereux et explosifs

Note importante : Les bacs de récupération (bacs verts) appartiennent à l'entrepreneur. Ils doivent demeurer à l'adresse civique et être utilisés uniquement pour les matières recyclables. Toutes modifications ou altérations à ces bacs seront facturées aux contrevenants.

Nouvelles de la bibliothèque

SE LIBÉRER DE L'ANXIÉTÉ

Ciné conférence présentée en collaboration avec le Centre Arc-En-Ciel

MERCREDI LE 9 MAI à 13h30

Pour aborder ce thème, le conférencier monsieur Fabien Pelletier, présentera un court métrage de 52 minutes. Cette comédie dramatique, qu'il a lui-même écrite et réalisée, met en scène les comédiens, Alexis Martin, Maxime le Flaguais, Jonathan Pronovost, Fernand Jacques et Ève Leclair. C'est avec la contribution du programme Jeune volontaire d'Emploi-Québec qu'il a pu réaliser ce projet qui lui tenait à cœur. **Bienvenue à tous !**

. / . / . / . / . /

Une naissance, un livre.

Depuis quelques années, la bibliothèque remet une trousse-cadeau aux parents membres de la bibliothèque, lors de l'inscription de leur bébé de moins de 1 an. Pour en profiter, venez nous voir aux heures d'ouvertures.

. / . / . / . / . /

NOUVEAUTÉS

Depuis janvier 2012, la bibliothèque a fait l'acquisition de plus d'une centaine de volumes. Vous pouvez consulter notre banque de volumes sur le site du réseau biblio du québec. Pour les personnes qui n'ont pas accès à internet, venez nous rendre visite, il nous fera plaisir de vous présenter notre belle bibliothèque de plus de 7 000 volumes.

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi p.m. : 13h30 à 15h30 Jeudi soir : 18h30 à 20h30 Samedi matin de 10hres à MIDI

Ange-Aimée Asselin, responsable.

ÉCOLE DU BATEAU-BLANC



SERVICE DE GARDE DES MOUSSAILLONS

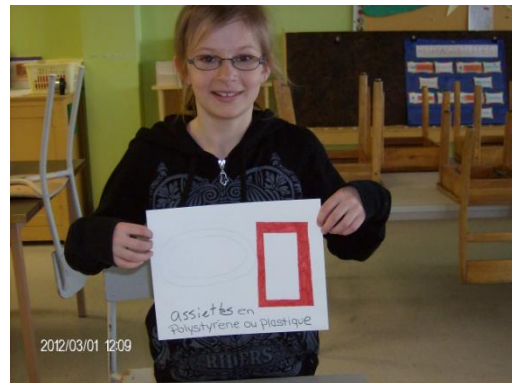
GAGNANT – CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT

Nous vous présentons le Centre de tri de notre école, projet qui a été soumis au Concours québécois en entrepreneuriat. Nous avons remporté le concours et un montant de 750.00\$ nous sera remis pour notre projet. Aussi, nous avons participé au Gala entrepreneuriat présenté à Cap-Santé le 3 avril dernier.

Nous invitons donc les élèves, les parents ainsi que les gens de la communauté de St-Casimir et de St-Thuribe à venir porter du matériel réutilisable à notre école. Il y a un bac à l'entrée principale de l'école et un autre à l'entrée du service de garde. Avec ce matériel réutilisable, nous ferons des bricolages et des projets en classe. Tout le personnel de l'école pourra utiliser ce matériel. Les élèves du service de garde feront le tri toutes les 3 semaines et les objets seront transférés dans d'autres bacs installés au local de sciences.

Voici un aperçu du matériel qui pourrait être donné à notre projet de Centre de tri :

- boîte de carton;
- bouchon de liège;
- laine;
- assiette de polystyrène ou plastique;
- contenant de pilules;
- verre de plastique;
- rouleaux de différentes grandeurs;
- couvercle de jus congelé;
- canne de conserve;
- contenant à compote (plastique);
- boutons de différentes grosseurs;
- etc.



TRANSFORMER

RÉUTILISER

INVENTER

Merci

Dorothée Moisan et Julie-Pier Trottier du service de garde des Moussaillons

Nathalie Germain, responsable

1962

50

2012

En septembre 2012, l'école Le Bateau Blanc (anciennement L'école Notre-Dame-de-la-Providence) fêtera ses 50 ans d'existence. La direction de l'École fait appel aux anciens. Les personnes intéressées à collaborer pour organiser une activité pour cette occasion s.v.p. téléphoner au numéro de téléphone 418-339-2055 et appuyer sur le ZÉRO pour parler à la secrétaire Mélissa. Identification de photos, montage d'albums, ou tout autre activité, nous avons besoin de votre aide afin de faire de ce 50^e anniversaire une réussite.

Bénédiction des autobus scolaires printemps 1963.



Reconnaissez-vous un ancien compagnon ou une ancienne compagne



EN QUELLE ANNÉE ?



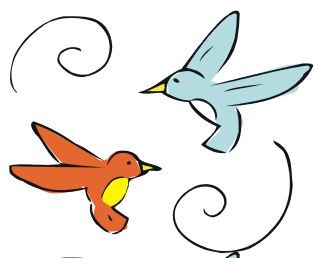
Un trophée pour Émie Jade Tessier !!



Félicitations à Emie-Jade Tessier (ceinture orange) qui a remporté le trophée de la 2^{ème} place en combat lors de la compétition de karaté kyoshindo le 14 avril dernier, à l'Ancienne-Lorette.

Sa professeur Johanne Coutu, son club de karaté de St-Ubalde, sa famille, ses ami (e)s et tout le village sont bien fiers de toi Émie!!!

BRAVO!!!!



Programmation des activités

Été 2012



Vous aimeriez qu'un cours en particulier vous soit offert?

Me proposer vos idées en ce qui concerne des activités et des événements pour la population ?

Me communiquer vos commentaires ?

Écrivez-moi à l'adresse suivante : loisirs@saint-casimir.com ou venez me rencontrer.



Accès-Loisirs Québec

Accès-Loisirs Québec est un organisme de mobilisation, d'animation, de concertation et de partenariat des milieux communautaires, de loisir et d'entraide.

L'accès aux loisirs est un besoin important pour la majorité des personnes en situation de faible revenu. Mais le loisir est souvent, malheureusement pour elles, l'équivalent d'un luxe qu'elles ne sont pas en mesure de s'offrir.

Accès-Loisirs Québec, en partenariat avec plusieurs intervenants, offre à ces personnes la possibilité de participer à des activités de loisir leur permettant de sortir de leur isolement, de développer leur potentiel et de participer à la vie sociale de leur quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes. En ce sens, Accès-Loisirs Québec joue un rôle important dans la réduction des barrières d'exclusion reliées au statut social des individus et des familles.

La solidarité, l'équité, l'accessibilité, l'autonomie ainsi que le respect de la dignité humaine sont des valeurs intégrées à son action.

Pour de plus amples informations, joignez Marilou au (418) 339-2543.

Modalités d'inscription pour les activités offertes par votre municipalité

Vous pouvez en tout temps consulter le **site web** de la municipalité, section « Loisirs et culture », « programmation des loisirs ». **Téléchargez le formulaire d'inscription et retournez-le par la poste ou déposez-le directement au bureau municipal avec le paiement avant la date limite de l'inscription.**

Vous pouvez également vous inscrire par téléphone en rejoignant le 418-339-2543, le mercredi seulement entre 8h00 et 16h00.

Aucune inscription ne sera autorisée après la date limite!

Modalités de paiement acceptées : -Argent comptant ou chèque à l'ordre de : Municipalité de Saint-Casimir.

Gardien averti

La formation de gardiens avertis offre aux jeunes un cours de secourisme unique. Le programme leur permet d'apprendre à prodiguer des soins adéquats et de qualité. Les enfants apprendront les rudiments du secourisme, acquerront des compétences de leadership et se sentiront plus en confiance pour leur prochain mandat de gardiennage. 11 ans et plus.

Jour : Vendredi, le 18 mai 2012 de 8h30 à 16h30

(Apportez votre lunch, micro-onde sur place)

Nombre de participants min. : 12 max. : 20

Intervenant : Formateur de chez Formation Prévention Secours

Coût : 55.00\$ / personne

Endroit : Centre récréatif de Saint-Casimir

Date limite d'inscription : mercredi le 2 mai.



Cours de gymnastique

Gymnastique artistique sous une approche visant l'interactivité. Un entraîneur certifié guidera vos enfants à travers une série d'activités amusantes et divertissantes favorisant leur développement moteur. Garçons et filles sont les bienvenus ! L'activité s'adresse aux enfants âgés entre 4 et 12 ans.

Jour : Lundi

4 et 5 ans (Bloc d'une heure) 16h00 à 17h00

Dates : Du 28 mai au 18 juin 2012

Nombre de semaine : 4 semaines

Nom du responsable : Jacqueline Boutet

Endroit : Gymnase de l'école du Bateau blanc

Coût : 35\$ pour les 4 et 5 ans

40\$ pour les 6 ans et plus (bloc de 2h)

Nombre de participants : minimum de 8

Date limite d'inscription : mercredi le 16 mai.



Jour : Lundi matin

4 et 5 ans (Bloc d'une heure) 9h00 à 10h00

6 ans et plus (Bloc de 2 heures) 9h00 à 11h00

6 ans et plus (Bloc de 3 heures) 9h00 à 12h00

Dates : 25 juin, 2-9-16-30 juillet et 6 août 2012

Nombre de semaine : 6 semaines

Nom du responsable : Jacqueline Boutet

Endroit : Gymnase de l'école du Bateau blanc

Coût : 55\$ pour les 4 et 5 ans

70\$ pour les 6 ans et plus (bloc de 2 heures)

85\$ pour les 6 ans et plus (bloc de 3 heures)

Nombre de participants : minimum de 8

Date limite d'inscription : mercredi le 13 juin.

Cours de cuisine, spécial journée pédagogique!

Pendant 3 heures, votre enfant viendra concocter 4 plats différents pour 4 personnes! Une façon agréable d'apprendre à cuisiner et de se faire de nouveaux amis. De plus votre enfant rapporte avec lui 4 portions de chaque plat cuisiné! Les techniques de base seront expliquées et appliquées! Pour les enfants de 5 à 15 ans.

Jour : 18 mai de 13h à 16h

Coût : 22.00\$ / personne pour 3 heures et 4 plats concoctés avec amour par votre enfant!

Endroit : Gîte de l'Écureuil

Possibilité de service de navette pour se rendre au Gîte. Info : Marilou (418) 339-2543.

Nom du responsable : Stéphanie Marineau, La campagne animée

Date limite d'inscription : mercredi le 9 mai.





Fête de la pêche et concours de dessin 9 juin 2012

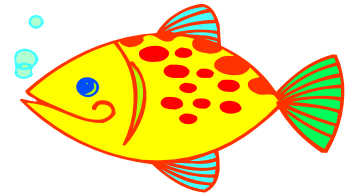
Petits et grands sont invités à venir taquiner la truite dans un tronçon de la rivière Niagarette, spécialement ensemencée pour l'occasion. Profitez de cette journée où pêcher ne nécessite pas de permis et apportez votre canne ! Aussi un concours de dessin sera organisé dans le cadre de la Fête de la pêche, rappez votre dessin au plus tard le 9 juin à 12h00 sur le site de pêche ou plus tôt au bureau municipal. Tirage au sort parmi les participants.

Jour : Samedi 9 juin 2012 de 8h00 à 15h00

Coût : Gratuit pour tous

Endroit : Parc Godin, rue Godin

Berge de la Rivière Niagarette



Camp de jour (terrain de jeu)

Le camp de jour de Saint-Casimir revient cette année pour offrir un bel été à vos enfants! Ils profiteront au maximum de leur saison estivale avec une équipe d'animation dynamique ayant suivie une formation adéquate. Des sorties seront à l'horaire en plus des différentes activités proposées au camp de jour dont, entre autres, les spécialités de chaque semaine (cuisine, arts, sciences, etc.) et une thématique estivale. Les groupes seront divisés en deux groupes en fonction de l'âge de l'enfant.

Les activités du terrain de jeu s'adressent aux jeunes de 4 à 12 ans.

Dates et jour : Lundi au vendredi, du 25 juin au 10 août 2012.

Heure : Service de garde : 7h30 à 9h00 et 16h00 à 17h30

Animation : 9h00 à 16h00

Endroit : Terrain des loisirs et autres installations municipales

Nombre de semaine : 7 semaines



Les sorties seront optionnelles et les coûts devront être payées le 20 juin .

Détails à venir dans le prochain journal l'Éclaireur...

Date limite d'inscription : mercredi le 30 mai 2012

Nom du responsable : Marilou Chantal

[Le formulaire d'inscription se trouve à la page suivante.](#)

Offres d'emploi / Été 2012



Arbitres de soccer

Nous sommes à la recherche d'ados ou d'adultes pour arbitrer des matchs de soccer.

Saison débutant vers la fin mai et se terminant vers la fin août 2012.

Chacun doit laisser ses coordonnées à Marilou Chantal au 339-2543 ou
au loisirs@saint-casimir.com le plus tôt possible.



Fiche d'inscription au camp de jour
(terrain de jeu)

Renseignements personnels

Nom de l'enfant: _____

Date de naissance : _____ Âge : _____

Numéro d'assurance maladie: _____ Date d'expiration : _____

Nom de la mère : _____

Numéro de téléphone : _____ 2^e numéro de téléphone : _____

Nom du père : _____

Numéro de téléphone : _____ 2^e numéro de téléphone : _____

Téléphone en cas d'urgence : _____ Nom du répondant : _____

Adresse complète de l'enfant: _____

État de santé

Allergie : non oui, _____

Problème de santé : non oui, _____

Prise de médicament : non oui, _____

Autres informations : _____

Mon enfant a besoin de flotteurs ou d'une ceinture pour la baignade : oui non

Lors du départ de l'enfant à 16h00, celui-ci : partira seul

sera accompagné de : _____ lien avec l'enfant : _____

sera accompagné de : _____ lien avec l'enfant : _____

Terrain de jeu / du 25 juin au 10 août 2012

Temps plein / 175,00\$ 5 jours de 9h00 à 16h00 Enfant d'une même famille / 125,00\$

Temps partiel / 105,00\$ 3 jours de 9h00 à 16h00 Enfant d'une même famille / 75,00\$

Jours choisis : L Ma Me J V L Ma Me J V

À la semaine :

25 au 29 juin / 30,00\$

23 au 27 juillet / 30,00\$

2 au 6 juillet / 30,00\$

30 juillet au 3 août / 30,00\$

9 au 13 juillet / 30,00\$

6 au 10 août / 30,00\$

16 au 20 juillet / 30,00\$

Garde du matin / 50,00\$ 5 jours de 7h30 à 9h0

Garde du soir / 50,00\$ 5 jours de 16h00 à 17h30

Garde du matin / 30,00\$ 3 jours de 7h30 à 9h0

Garde du soir / 30,00\$ 3 jours de 16h00 à 17h30

* Garde occasionnelle / 2,50\$ par période (réservation à l'avance, payable le jour même)

Coût total de l'inscription : _____ \$

Désirez-vous qu'un reçu vous soit envoyé par la poste? oui non

J'autorise la municipalité de Saint-Casimir à photographier mon enfant dans le cadre de ses activités et

ces photos pourront être diffusées : oui non

Signature du participant : _____

ADMINISTRATION SEULEMENT

Mode de paiement : chèque no. _____, daté du _____
 argent comptant _____ \$

Numéro du reçu émis : _____

Municipalité de Saint-Casimir
220, boul. de la Montagne
Saint-Casimir (Québec) GOA 3L0

Petites annonces

Terrains à vendre

NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière Ste-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit 45,000\$

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10^{ième} rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$;

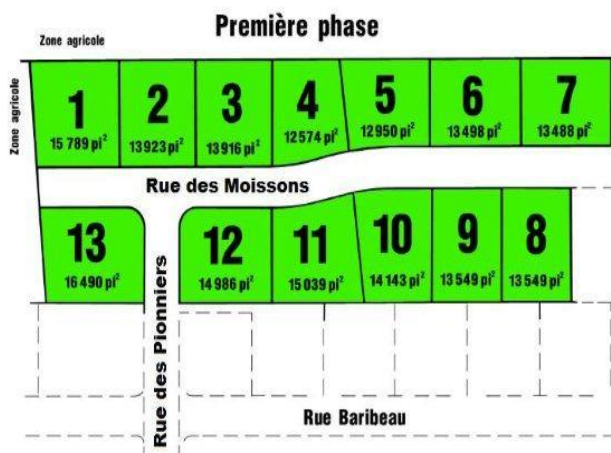
Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Développement résidentiel municipal



2.25\$ du pied carré

Subvention disponible jusqu'à 10 000\$

Pour information: Communiquez avec
la municipalité au

418-339-2543

www.saint-casimir.com



Desjardins
Caisse de l'Ouest de Portneuf

Saint-Casimir 2000 inc.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

Dr Robin Bélanger - chiropraticien

kinésiologie appliquée / approche nutritionnelle

St-Marc-Des-Carières - NOUVELLE ADRESSE

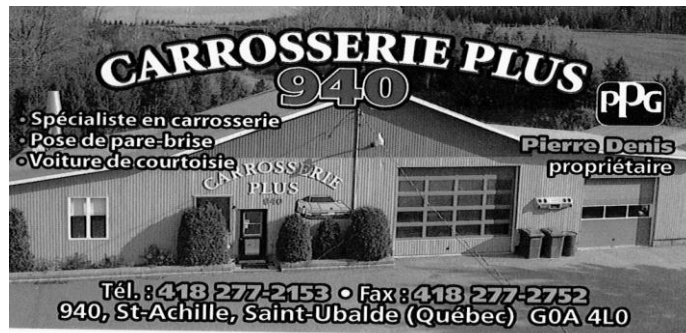
1339 Boul. Bona-Dussault

(418) 268-3375

Trois-Rivières

5217 Boul. Gene-H.-Kruger

(819) 693-0871



Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelyn Bélanger

Notaire

jbelanger@ward-associes.com

381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0

110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0

Tél. : 418 325-2507, poste 1302

Télééc. : 418 325-2517



Centre d'aide,
d'écoute téléphonique
et de renseignements des
gais et lesbiennes du Québec

1-888-505-1010 / aide@gaiecouste.org

MYOTHÉRAPIE

Pour bursite, tendinite, sciatique, maux de dos et de tête, etc. Maux chroniques ou récents. Traitements reconnus par les assurances.

M.T.M. Vesselin Yotov

277-2612

www.atorpheus.com

EXPÉRIENCE = RÉSULTAT

Hola ! Hi! Cours d'espagnol ou d'anglais en mini-groupes de 4 ou 5 personnes, à l'Ardoise ou en privé. Profitons-en, c'est à deux pas de chez nous! L'apprentissage d'une langue ouvre une porte magique sur un monde nouveau ...

Sandra Laura 418 277-2612

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

M. Faitout

Peinture et teinture d'armoires (mélamine, bois)
et meubles

Service de rembourrage de meubles

Service d'entretien ménager (maisons privées,
commerces, bureaux)

418-339-3760

La Reine Mage

Astrologies et Tarots

Consulte l'Archange-qui-parle et donne ce que tu
veux!

Pendule, Runes, Yi-Ching et bien d'autres

(418) 339-4000



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC



Michel Matte,
Député de Portneuf
·
1780, boulevard Bona-Dussault
#170
Saint-Marc-des-Carières
(Québec) G0A 4B0
·
tel : 418-268-3860 fax : 418-
268-4348
·
sans frais : 1-866-965-3522
·

adresse messagerie : mmatte-port@assnat.qc.ca

site Internet : www.michelmatte.ca



Offre de service
Tonte de pelouse
et paysagement

Pour informations :

Claude 418-339-1280
Cellulaire : 418-325-8741

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

MAI 2012

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

		<p>1</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p> <p><u>Récupération</u></p>	<p>2</p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p>Filles d'Isabelle 16h15</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p>3</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p> <p>Âge d'Or 13h00</p>	<p>4</p> <p>Centre Internet</p> <p>18h30 à 21h30</p>	<p>5</p> <p>Bibliothèque 10h00 à midi</p>
<p>6</p> <p>Messe St-Thuribe 11h00</p>	<p>7</p> <p>Centre Internet 18h30 à 21h30</p>	<p>8</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p>	<p>9</p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p>Fermières 19h00</p> <p><u>Déchets/Feuilles</u></p>	<p>10</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p> <p>Âge d'Or 13h00</p>	<p>11</p> <p>Centre Internet 18h30 à 21h30</p>	<p>12</p> <p>Bibliothèque 10h00 à midi</p>
<p>13</p> <p>Messe 11h00</p>	<p>14</p> <p>Centre Internet 18h30 à 21h30</p> <p>Conseil municipal 20h00</p>	<p>15</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p> <p><u>Récupération</u></p>	<p>16</p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p>17</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p> <p>Âge d'Or 13h00</p>	<p>18</p> <p>Centre Internet 18h30 à 21h30</p>	<p>19</p> <p>Bibliothèque 10h00 à midi</p>
<p>20</p> <p>Messe 11h00</p>	<p>21</p> <p>Municipalité fermée</p> <p>Centre Internet 18h30 à 21h30</p>	<p>22</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p>	<p>23</p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets/Monstres</u></p>	<p>24</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p> <p>Âge d'Or 13h00</p>	<p>25</p> <p>Centre Internet</p> <p>18h30 à 21h30</p>	<p>26</p> <p>Bibliothèque 10h00 à midi</p>
<p>27</p> <p>Messe 11h00</p>	<p>28</p> <p>Centre Internet</p> <p>18h30 à 21h30</p>	<p>29</p> <p>Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p>Ouvrir 13h00 à 15h00</p> <p><u>Récupération</u></p>	<p>30</p> <p>Messe C. Héberg. 14h30</p> <p><u>Déchets</u></p>	<p>31</p> <p>Bibliothèque 18h30 à 20h30</p> <p>Âge d'Or 13h00</p>		